

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Tombé

## SOUS-AMENDEMENT

N ° I-CF3046

présenté par  
M. Lefèvre

à l'amendement n° CF|2974 de M. Jean-René Cazeneuve

-----

### APRÈS L'ARTICLE 5

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« *I bis.* – Ces dispositions s'appliquent aux impositions dues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à reporter l'entrée en vigueur de la présente réforme compte tenu notamment de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques qui vont générer un fort besoin de fluidité sur le marché locatif de courte durée.